



Monsieur Gilbert BEAUJANNEAU
Président de la CC des Vallées du Clain
25, ROUTE DE NIEUIL
86 340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

À Poitiers, le **28 AOUT 2017**

Réf : SMASP-SCOT-2017-075/AV
Dossier suivi par Armelle VANDEMBERGUE
Tél : 05 79 96 09 73
E-mail : armelle.vandenbergue@smasp.fr

Objet : Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nouaillé-Maupertuis

Monsieur le Président,

Par courrier du 05 juillet 2017, vous m'avez notifié le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nouaillé-Maupertuis avant enquête publique, en application de l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme (CU).

J'ai pris bonne note de ce projet consistant à apporter des modifications à différents articles du règlement écrit du PLU, sur des sujets aussi divers que la gestion des eaux pluviales, l'aspect extérieur des constructions, leur emprise au sol, leur implantation par rapport aux voies, ou bien encore l'amélioration de leur intégration paysagère.

Je n'ai pas de remarque particulière à formuler au sujet de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Claeys

Le Président du SMASP

